

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITE DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 4 JUILLET A 19 H 30, A L'HOTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRESIDENCE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur André Poirier, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5

Est également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Absences:

Madame Valérie Guénette, conseillère au siège numéro 6
Monsieur Ali Ayachi, inspecteur municipal

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Simon Langeveld régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2016-07-04, 1 **Attendu que** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller André Poirier, appuyé par le conseiller Jeff Garrett que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Poirier, seconded by councillor Garrett that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 juillet à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Ordre du jour - Agenda
2. Procès-verbal - Minutes
3. Période des questions - Question period

Urbanisme/Inspection

4. Demande de permis / Permit application

Administration

5. Correspondances
6. Indicateurs de gestion 2015 / 2015 management indicators
7. Rapport - Inspection électrique et thermographique / Electrical and thermographic inspection report
8. Politique du gestionnaire / Administrative policy
9. Nomination de personnes responsables de l'application du règlement général numéro 2016-01 / Appointment of responsible persons for the purposes of the General By-law No. 2016-01
10. Société historique de Richmond - Exonération de taxes foncières / Exemption from property taxes

11. Rénovation de l'entrée extérieure à l'Hôtel de Ville / Renovation of the exterior entrance at the town hall
12. Dons & publicités / Donations & publicity (Centre d'interprétation de l'ardoise, Fondation du CHUS, Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François)

Voirie

13. Soumissions - Projet «rechargement chemin Burrill» / Tenders for gravelling on Burrill Road
14. Appel d'offres – Déneigement / Call for tenders – snow removal

Hygiène du Milieu

15. Résolution acceptant la demande de paiement no. 1 pour les travaux de remplacement du réseau d'eau potable sur le chemin Garrett / Resolution accepting the payment request no. 1 for the replacement of the water main on Garrett Road
16. Tarification - Service d'aqueduc pour le 303 chemin Garret / water tax
17. Escouade verte / Green squad

Factures

18. Factures / Bills

Varia

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2016-07-04, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 6 juin 2016;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, d'adopter le procès-verbal du 6 juin 2016.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the June 6th, 2016 council meeting;

It is proposed by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld to adopt the minutes of the June 6th, 2016 council meeting such as received.

Période de questions : 2016-07-04, aucun visiteur

Demande de permis : 2016-07-04, La directrice générale informe les membres du Conseil qu'un avis a été reçu de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Cet avis informe la Municipalité qu'une demande de permis de production artisanale de vin et d'ajout de consommation sur place dans une pièce a été déposée par le propriétaire du vignoble du 1123, chemin Arel dans le territoire du Canton de Melbourne. La directrice générale indique aux membres du Conseil que toute municipalité ou corps de police peut s'opposer à une telle demande dans les 30 jours suivant la publication.

The director general advises the Council members that a notice was received from the *Régie des alcools, des courses et des Jeux du Québec*. This notice informs the Municipality that a permit application for artisanal wine production and the addition of consumption onsite has been filed by the owner of the vineyard at 1123, Arel Road. The director general advises the Council members that any municipality or police corps may object to such a request within 30 days of its publication.

Correspondances : 2016-07-04 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 7 juin au 4 juillet 2016, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from June 7th till July 4th, 2016 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Indicateur de gestion 2015 : 2016-07-04 La directrice générale informe les membres du Conseil qu'en date du 8 juin 2016, dans le contexte du plan d'action gouvernemental pour alléger le fardeau administratif des municipalités, un projet d'arrêté ministériel est paru dans la Gazette officielle, ayant pour objet de cesser la transmission des indicateurs de gestion du Ministère. Donc, le formulaire des indicateurs de gestion 2015 n'est plus disponible. Les municipalités seront avisées de la décision définitive seulement après un délai de 45 jours, et ce, à compter de la publication du projet d'arrêté ministériel.

The director general advised the council members that on June 8th, 2016, in the context of the government's action plan to reduce the administrative burden on municipalities, a draft ministerial decree was published in the Official Gazette. This decree is a request to stop the transmission of the management indicators to MAMOT. For this reason, the 2015 management indicators form is not available. Municipalities will be notified of the final decision at the expiry of a 45 day period from the publication of the draft ministerial decree.

Rapport - Inspection électrique et thermographique : 2017-07-04 La directrice générale dépose le rapport résumant l'inspection électrique et thermographique effectuée le 1^{er} juin 2016 par un technicien en thermographie de la Mutuelle des municipalités du Québec. Il n'y avait aucune anomalie thermique. Par contre, il y avait quelques anomalies électriques devant être réparées, et ce, dans un délai de 90 jours.

The director general tabled the report summarizing the electrical and thermographic inspection made on June 1st, 2016 by a technician from the *Mutuelle des municipalités du Québec*. There was no thermal anomaly detected but there are some electrical repairs needed within 90 days.

Politique du gestionnaire : 2016-07-04, 3 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller André Poirier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil renouvelle La Politique de gestionnaire du Canton de Melbourne tel que décrit dans un document déposé aux archives de la Municipalité; que le Conseil autorise le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité ladite politique.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Poirier, it is resolved to renew the administrative policy for municipal employees of the Township of Melbourne as outlined in a document filed in the archives of the municipality under the name «La Politique de gestionnaire du Canton de Melbourne»; it is also resolved that Council authorize the mayor and the director general/secretary-treasurer to sign this policy.

Nomination de personnes responsables de l'application du règlement numéro 2016-01 (Règlement général de la Municipalité du Canton de Melbourne) : 2016-07-04, 4 **Attendu que** le conseil a adopté le 7 mars 2016 le règlement numéro 2016-01 intitulé «Règlement général de la Municipalité du Canton de Melbourne»;

Attendu que le Conseil doit nommer (autres que les agents de la paix de la Sûreté du Québec) les responsables à l'application du règlement et les autoriser à émettre des constats d'infraction à tout contrevenant en vertu de l'article 351 dudit règlement;

En conséquence, il est proposé par le conseiller André Poirier, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser l'inspecteur municipal en bâtiment, environnement et agraire à appliquer le règlement général numéro 2016-01 et à émettre des constats d'infraction à tout contrevenant;

D'autoriser le préventionniste et le directeur du Service de Sécurité Incendie de la Région de Richmond (SSIRR) à appliquer la réglementation et à émettre des constats d'infraction relativement aux articles en matière de sécurité incendie sur notre territoire.

Whereas Council adopted a by-law no. 2016-01 entitled «*Règlement général de la Municipalité du Canton de Melbourne*»; whereas Council must designate someone (other than agents of the Sûreté du Québec) responsible to apply the by-law and to authorize them to issue fines to any offender under article 351 of this by-law;

Moved by councillor Poirier seconded by councillor Fortier it is resolved unanimously to authorize the municipal building inspector to apply the «*Règlement général de la Municipalité du Canton de Melbourne*» and to issue fines to any offender; to authorize the fire preventionnist and the director of the *Service de Sécurité Incendie de la Région de Richmond (SSIRR)* to apply the by-law and issue fines in relation to the articles concerning fire safety.

La Société historique de Richmond - Reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières : 2016-07-04, 5 **Attendu que** la Société historique de Richmond a obtenu, le 10 avril 2013, une révision périodique d'une reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières pour son activité exercée à l'égard de l'immeuble situé au 1296, route 243, sur le territoire du Canton de Melbourne (numéro de dossier: CMQ-57591);

Attendu que la Société historique de Richmond a vendu l'immeuble situé au 1296, route 243, dans le territoire du Canton de Melbourne, le 20 juin 2016;

Attendu que la Société historique de Richmond a acheté un immeuble situé au 1161, route 243, dans le territoire du Canton de Melbourne, le 4 mai 2015;

Attendu que la Société historique de Richmond désire transférer la reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières pour son activité exercée au 1296, route 243, Canton de Melbourne à l'immeuble situé au 1161, route 243, Canton de Melbourne;

Attendu que les conditions prévues aux articles 243.5 à 243.11 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1) sont toujours remplies;

Attendu que la Municipalité désire donner son opinion à la Commission Municipale concernant cette demande;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne appuie les démarches de la Société historique de Richmond afin d'obtenir de la Commission Municipale une reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières pour l'immeuble situé au 1161, route 243, Canton de Melbourne. (Le conseiller Simon Langeveld s'abstient.)

Whereas the Richmond County Historical Society received, on April 10th, 2013, recognition for exemption from property taxes for the activity carried out with regard to the building located at 1296 Route 243, on the territory of the Township of Melbourne; whereas the Richmond County Historical Society sold the building located at 1296 Route 243, on June 20th, 2016; whereas the Richmond County Historical Society purchased a building located at 1161 Route 243, on May 4th, 2015;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved that Council supports the efforts of the Richmond County Historical Society to transfer the recognition received from the «Commission municipale» to be exempted from the obligation to pay property taxes from 1296, route 243 to their new property at 1161, route 243 in the Township of Melbourne. (Councillor Langeveld abstains.)

Soumissions - Rénovation de l'entrée extérieure à l'Hôtel de Ville : 2016-07-04, 6 La Municipalité avait demandé des soumissions pour la rénovation de l'entrée extérieure à l'Hôtel de Ville.

Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller André Poirier, il est résolu que le Conseil accepte l'offre de l'Entreprise S2C inc.. relativement à la rénovation de l'entrée extérieure de l'Hôtel de Ville au coût d'environ 5 280\$ (plus taxes), telle que décrite dans la soumission en date du 27 juin 2016. (La conseillère Lois Miller s'abstient.)

The municipality had requested offers for the renovation of the outside entrance to the Town Hall.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Poirier, it is resolved that Council accepts the offer of Entreprises S2C inc. relating to the renovation of the outside entrance to the Town Hall at a cost of about 5 280\$ (plus taxes), as mentioned in the offer dated June 27th, 2016. (Councillor Miller abstains.)

Publicités/dons : 2016-07-04, 7 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en publicités et en dons aux organismes à but non lucratif:

Centre d'interprétation de l'ardoise	100 \$ (don)
Fondation du CHUS	100 \$ (don)
Table de concertation pour les aînées	75 \$ (publicité)

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

Soumissions pour les travaux d'amélioration au chemin Burrill : 2016-07-04, 8 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a procédé à un appel d'offres pour l'exécution des travaux de rechargement sur le chemin Burrill;

Considérant que le processus d'appel d'offres a permis de recevoir six (6) soumissions et que celles-ci ont toutes été vérifiées et étant toutes conformes aux exigences des plans et devis;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu à l'unanimité que le Conseil accepte la soumission la plus basse des six soumissions conformes, soit celle de Jim Coddinton à 12,96\$ par tonne métrique pour la fourniture de 7 500 tonnes métriques d'un granulat mélangé gravier/ardoise 0-3/4" (transport inclus) pour le rechargement du chemin Burrill.

Six (6) tenders were received relative to the purchase of 7 500 metric tons of a mixture of crushed gravel/slate 0-3/4" (transport and delivery included) for gravelling Burrill Road.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier, it is resolved to accept the lowest of the six conforming tenders for the purchase of 7 500 metric tons of a mixture of crushed gravel/slate 0-3/4" (transport and delivery included), that of *Jim Coddington* at 12,96\$ per metric ton.

Appel d'offres - Déneigement : 2016-07-04, 9 Sur proposition du conseiller André Poirier, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil approuve les documents concernant l'appel d'offres pour l'ouverture et l'entretien des chemins durant l'hiver pour une période de trois (3) ans; que le Conseil autorise la publication d'un appel d'offres dans le journal l'Étincelle et sur le site internet www.seao.ca concernant le contrat de déneigement.

Moved by councillor Poirier, seconded by councillor Miller, it is resolved that Council approves the documents for the opening and maintenance of winter roads for a three (3) year period; that Council authorizes the publication of a call for tenders in the local newspaper, l'Étincelle, and on the internet site www.seao.ca concerning the opening and maintenance of winter roads.

Résolution acceptant la demande de paiement no. 1 pour les travaux de remplacement du réseau d'eau potable sur le chemin Garrett : 2016-07-04, 10 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a procédé à un appel d'offres pour l'exécution des travaux de remplacement du réseau d'eau potable sur le chemin Garrett;

Considérant que la Municipalité a accordé le contrat au projet de remplacement du réseau d'eau potable sur le chemin Garrett à l'entreprise *Grondin Excavation inc.*;

Considérant que la Municipalité a reçu le décompte progressif no. 1 pour les travaux exécutés en date du 30 juin 2016;

Considérant la recommandation de la firme EXP.;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller André Poirier, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le décompte progressif no. 1, selon la recommandation de la firme EXP., au montant de 178 759 \$ (incluant les taxes) de Grondin Excavation inc. suite à l'exécution des travaux de remplacement du réseau d'eau potable; que le Conseil autorise le paiement de cette facture.

Whereas the Township of Melbourne awarded the contract for the project to replace the drinking water network on Garrett Road to Grondin Excavation inc.; whereas the Municipality received the payment request no. 1 for work performed as of June 30, 2016; considering the recommendation of the firm EXP.;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Poirier, it is resolved unanimously to accept the payment request no. 1, following the recommendation of the firm EXP., in the amount of 178 759\$ (including taxes) of Grondin Excavation inc. for the replacement of the drinking water network; that Council authorize the payment of this invoice.

Tarification - Service d'aqueduc pour le 303 chemin Garrett : 2016-07-04, 11 **Attendu que** le propriétaire au 303 chemin Garrett est raccordé au service d'aqueduc de la Ville de Richmond;

Attendu qu'il devrait être facturé pour ce service;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la facture concernant le service d'aqueduc du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016, au montant de 146,75\$, au propriétaire du 303 chemin Garrett; que les données de bases de cette propriété seront corrigées afin de refléter ce changement.

Whereas the owner at 303 Garrett Road has connected to the municipal water network; whereas the owner should be charged for this service;

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Miller it is resolved unanimously that Council authorizes the billing for water service from July 1st, 2016 to December 31st, 2016 in the amount of 146,75\$ to the owner of 303 Garrett road; that the database for this property will be corrected to reflect this change.

Escouade verte : 2016-07-04, La directrice générale informe les membres du Conseil que la Municipalité du Canton de Melbourne n'engagera pas un étudiant cet été dans le cadre du programme d'escouade verte de la MRC du Val-Saint-François. En fait, la demande

de partager un étudiant avec une autre municipalité n'a pas été possible cette année.

The director general informed the Council members that the Township of Melbourne will not hire a student this summer under the Green Squad program of the MRC du Val-Saint-François. In fact, the request to share a student with another municipality was not possible this year.

Factures : 2016-07-04, 12 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 170 803,68 \$) et des chèques émis (montant : 35 651,94 \$) à chacun des membres du conseil;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptés et/ou payés.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (170 803,68\$) and the payments issued (35 651,94\$) to each Council member;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia - Parc Bellevue : 2016-07-04 La présence de mauvaises herbes est une problématique recourant au parc Bellevue. La directrice générale/secrétaire-trésorière cherchera une façon d'extirper ces mauvaises herbes sous et autour de l'équipement du terrain de jeux au parc Bellevue. En attendant, les employés municipaux poursuivront le désherbage et le bêchage.

The presence of weeds is an ongoing problem at the Bellevue Park. The director general will research options to eradicate the weeds in and around the playground equipment at Bellevue Park. Meanwhile, the municipal workers will continue their efforts with weeding and with the use of a rototiller.

Levée de la séance : 2016-07-04, 13 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld que la séance soit levée à 20 h 45. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 1^{er} août 2016.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Langeveld that this meeting be closed at 8:45 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday, August 1st, 2016.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière